

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ELLIPSIS POLARIUS CREDIT FUND

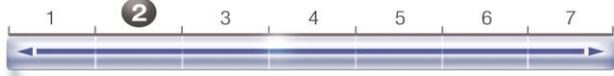
Part SCHF - Code ISIN FR0012696821
Ellipsis Asset Management - Groupe EXANE

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'OPCVM Ellipsis Polarius Credit Fund a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance supérieure au LIBOR CHF Spot Next capitalisé au moyen d'une gestion long / short multi-stratégies portant majoritairement sur les marchés européens avec un objectif de volatilité annualisé compris entre 2% et 4% dans des conditions normales de marché.
- La performance du FCP peut être rapprochée a posteriori de celle de l'indicateur de référence LIBOR CHF Spot Next capitalisé, qui exprime le taux de référence du marché monétaire suisse, calculé par la société ICE Benchmark Administration Limited et consultable sur le site www.theice.com/iba/libor. La gestion du fonds n'étant pas contrainte par cet indicateur, sa performance pourra s'écarter de celle de cet indicateur.
- La stratégie d'investissement est basée sur une gestion discrétionnaire qui capitalise notamment sur les expertises de gestion obligataire et volatilité de la société de gestion, et qui porte majoritairement sur les marchés européens. Elle exploite indifféremment 6 principales stratégies de gestion (arbitrages de convertibles, arbitrage de volatilité, stratégies delta-one, arbitrage de crédit, crédit court terme et actifs décotés) ventilées sur la base de l'analyse et des anticipations de l'équipe de gestion. Le processus de décision s'appuie sur des données de recherche et d'analyse internes et externes, parmi lesquelles celles du Groupe Exane (actions, crédit, convertibles) et privilégie la sélection de situations basée sur l'appréciation d'une analyse quantitative. L'allocation vise à obtenir un niveau de diversification des risques cohérent avec l'objectif de volatilité recherché, situé entre 2% et 4%. Cet objectif de volatilité doit s'apprécier dans des conditions normales de marché et ne contraint pas le FCP.
- Pour la réalisation de son objectif de gestion, le FCP peut être investi indifféremment jusqu'à 100% de l'actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire ou en obligations convertibles et, dans la limite de 20% maximum de l'actif net, exposé aux actions et titres de capital. Ces instruments seront émis en toutes devises par des émetteurs privés ou publics sur les marchés des pays membres de l'OCDE, du G20 et de l'Espace Economique Européen, sans contrainte de notation. La part des instruments non notés ou relevant de la catégorie spéculative (c'est-à-dire correspondant à une notation inférieure à BBB- ou Baa3 selon les échelles de notation des agences officielles ou notation jugée équivalente par la société de gestion) pourra donc représenter jusqu'à l'intégralité de l'actif net. Il est par ailleurs précisé que la Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences de notation et mène sa propre analyse interne du risque de crédit ou de marché. Le fonds pourra investir dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos ») dans la limite de 20% de l'actif net du FCP. Le FCP est couvert contre le risque de change cependant, un risque de change résiduel pourra subsister et représenter jusqu'à 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité moyenne du portefeuille aux taux d'intérêt et au risque de crédit est comprise entre -2 et +4, celle aux actions est comprise entre -0,2 et +0,2 de l'actif net.
- La construction des positions acheteuses peut s'opérer soit par l'achat direct d'instruments financiers, soit par l'utilisation d'instruments dérivés de type swap, CFD (contract for difference) ou contrat à terme. La construction des positions vendeuses s'effectuera par l'utilisation d'instruments dérivés de type swap, CFD ou contrat à terme, permettant d'exposer le FCP à la baisse sur un instrument financier, un secteur ou un indice de marché. Le FCP pourra par ailleurs recourir à d'autres instruments dérivés ou intégrant des dérivés en vue d'exposer ou de couvrir le portefeuille à un ou plusieurs risques en conformité avec son objectif de gestion. Le recours à ces instruments pourra amener la somme nette des expositions aux risques résultant des engagements et des positions en instruments financiers du FCP à atteindre jusqu'à 250% de l'actif net. Le FCP peut enfin avoir recours aux opérations d'acquisition ou de cession temporaire de titres afin d'optimiser ses revenus ou de répondre à un besoin de liquidité temporaire.
- Pour cette classe de parts, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- Les demandes de souscription/rachat sont centralisées chaque jour ouvré à 11h auprès de Société Générale (32 rue du Champ de Tir, 44000 Nantes, +33 (0)2 51 85 57 09) et exécutées sur la valeur liquidative établie en J et calculée en J+1 jour ouvré.
- **Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.**

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible



Le niveau de risque 2 reflète la volatilité du fonds du fait de la stratégie mise en œuvre sur les marchés de taux et de crédit. L'indicateur synthétique peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement dans la mesure où

il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative du FCP.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

- Risques importants non pris en compte dans cet indicateur susceptibles de provoquer une baisse de la valeur liquidative du FCP
- Risque de crédit :** risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur, voire de défaillance dudit émetteur générant un impact négatif sur la valorisation ou le cours du titre affecté. Ce risque est accru du fait de la détention de titres spéculatifs.
- Risque lié à la faible liquidité de certains titres :** le FCP peut être investi sur des titres présentant une taille d'émission faible dont la liquidité peut être limitée, générant une amplification des mouvements de marché.
- Risque lié aux instruments financiers à terme :** risque lié aux écarts de variation entre le prix de ces instruments et la valeur du sous-jacent.

Risque de contrepartie : risque de non paiement d'un flux (ou d'un engagement) dû par une contrepartie avec laquelle des positions ont été échangées et des engagements signés.

Risque opérationnel : risque résultant de l'inadéquation de processus internes et de défaillances liées aux personnes et aux systèmes de la société de gestion, ou résultant d'événements extérieurs.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	2% maximum
Frais de sortie :	Néant

* Les pourcentages indiqués se fondent sur le dernier exercice clos fin décembre 2019. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Les pourcentages indiqués représentent les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit attribué. Dans certains cas, les frais payés sont inférieurs.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

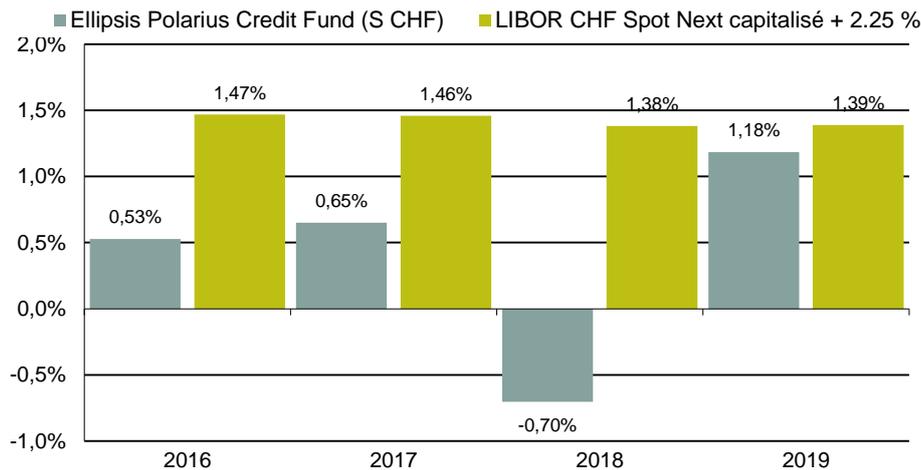
Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants :	0,78% TTC de l'actif net*

Pour plus d'informations sur les frais, l'investisseur est invité à se référer à la section « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.ellipsis-am.com ou sur demande à l'adresse client_service@ellipsis-am.com.

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance :	0% de l'actif net* (15% TTC de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence + 2,25% avec report de la sous-performance relative sur une période de 2 ans maximum)

PERFORMANCES PASSES



La classe de parts SCHF a été créée le 14 octobre 2015.

La devise de valorisation est le franc suisse (CHF).

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf droits d'entrée et de sortie non acquis au fonds.

Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.

A partir du 1er janvier 2019 l'indicateur de référence de la classe de part est le LIBOR CHF Spot Next capitalisé

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Société Générale

Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande auprès de la société de gestion Ellipsis Asset Management, 6 rue Ménars, 75002 Paris, par mail client_service@ellipsis-am.com ou sur le site internet www.ellipsis-am.com. La valeur liquidative est publiée sur le site www.ellipsis-am.com ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Fiscalité : Cet OPCVM ne peut être souscrit ou détenu par une Personne Non Eligible ou par un Intermédiaire Non Eligible (cf. rubrique « Souscripteurs concernés » du prospectus). Son statut FATCA est Institution financière non déclarante réputée conforme (CCIV, Annexe II, II, B). Son statut CRS/DAC est Institution financière non déclarante (organisme de placement collectif dispensé).

Politique de rémunération : les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion décrivant la façon dont les rémunérations et avantages sont calculés ainsi que la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer les rémunérations et avantages, sont disponibles sur le site internet www.ellipsis-am.com et sur demande.

La responsabilité d'ELLIPSIS ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ellipsis Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2020.